## POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS SECTEUR 1 1er jeudi du mois à partir de 6h

SECTEUR 2

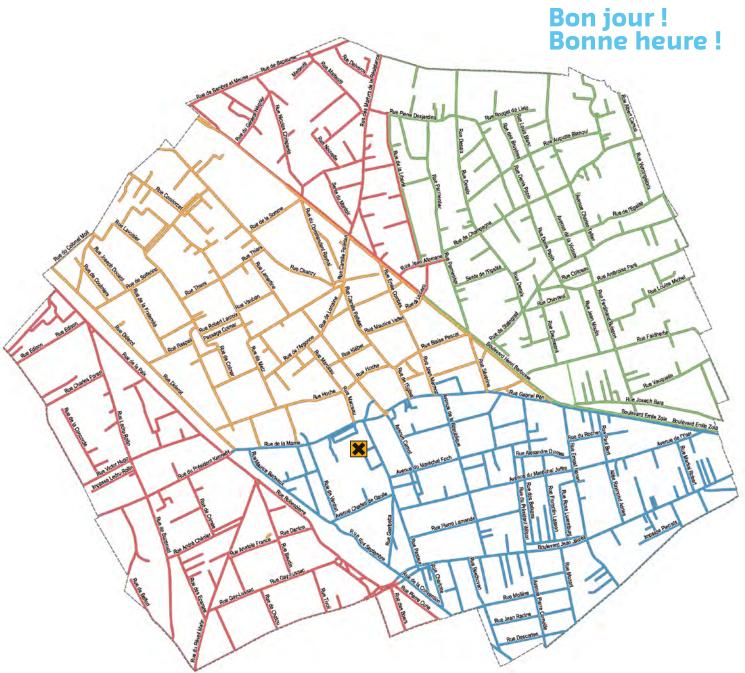
> 2º jeudi du mois à partir de 6h

SECTEUR 3

> 3º jeudi du mois à partir de 6h

SECTEUR 4

> 4º jeudi du mois à partir de 6h



L'ensemble des collectes est assuré toute l'année, y compris les jours fériés, sauf le 1<sup>er</sup> mai.



De 10h à 14h, le 1<sup>er</sup> jeudi et le 3<sup>e</sup> samedi du mois, rue Félix Toussaint